

Plus de 15 millions de logements éligibles au très haut débit en France

Les chiffres sur le très haut débit (THD) fixe que l'Observatoire des marchés de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) vient de publier pour le [deuxième trimestre 2016](#) ne peuvent que donner raison à Jean-Michel Baylet. En début de semaine, le ministre de l'aménagement du territoire se félicitait de [l'avance que le plan France THD affichait sur son calendrier](#). De fait, 15,1 millions de résidences et locaux à usages professionnels français étaient éligibles à une offre de 30 Mbit/s au 30 juin 2016 contre 14,8 millions au premier trimestre. Soit plus de la moitié des 29,8 millions de lignes cuivre historiques compatibles xDSL parsemées sur le territoire national. A noter que leur nombre est, lui, en régression. Il s'élevait à 30 millions trois mois plus tôt, selon l'Arcep.

6,5 millions de prises FTTH

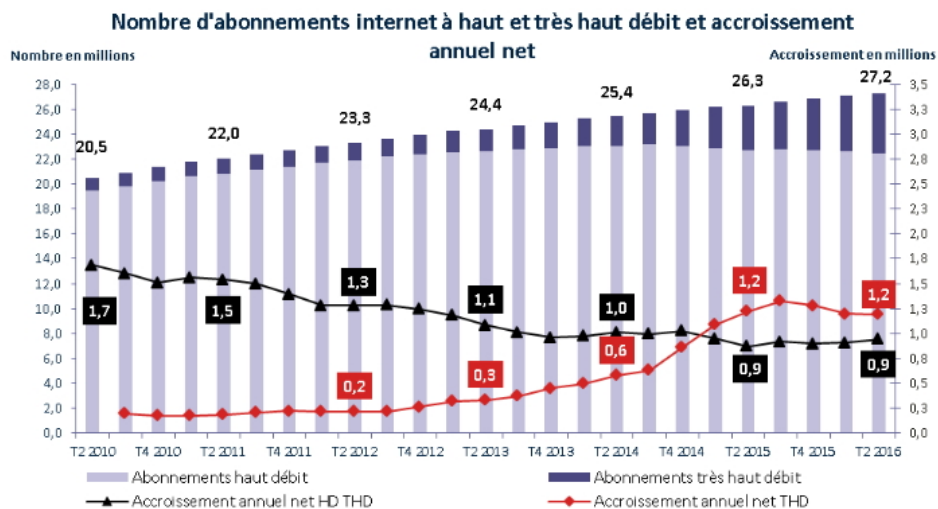
Si le déploiement du THD se porte bien sur le papier, ces chiffres couvrent des disparités moins réjouissantes. De fait, le VDSL2 (un super ADSL disponible sur le réseau cuivre traditionnel qui, dans certaines zones, permet de dépasser les 30 Mbit/s) compte pour près de 5,5 millions de lignes. Suivent les technologies hybrides fibre couplée à du coaxial en terminaison de réseau, qui regroupent plus de 8,9 millions de lignes. Dont 7,7 millions en mesure de fournir plus de 100 Mbit/s de débit (les parties du réseau de SFR mises à niveau en Docsis 3.0). Enfin, la fibre à domicile (FTTH), dont les technologies offrent par défaut des bandes passantes supérieures à 100 Mbit/s, restent minoritaires avec «seulement» 6,5 millions de prises. Néanmoins, le dynamisme des opérateurs (en particulier Orange mais aussi SFR, voire Free) fait que le FTTH se déploie plus vite que le «câble». Le nombre de logements raccordables à la fibre a progressé de 548 000 (+9,2%) contre 349 000 raccordements coaxiaux (+4,77%) à plus de 100 Mbit/s en un trimestre.

Si la couverture progresse à bon pas, les abonnements ne soutiennent pas le même rythme. Près de 4,8 millions de foyers profitaient, au début de l'été, des joies du très haut débit. Une progression sensible de 264 000 (+5,9%) mais nettement inférieur au rythme de croisière des déploiements. Pour l'essentiel, c'est le FTTH qui tire les nouveaux abonnements. La fibre à domicile a séduit 176 000 nouveaux foyers (+10%) pour se hisser à 1,77 million de raccordements actifs. De son côté, le câble de SFR à plus de 100 Mbit/s ne fait plus recette. A peine 14 000 nouveaux recrutements (+1,2%) pour un total de 1,17 million de foyers «allumés». Les connexions entre 30 et 100 Mbit/s (câble et VDSL2) font mieux avec 88 000 nouvelles connexions (+5%) pour plus de 1,8 million de prises actives sur l'ensemble de la métropole.

Un marché du haut et très haut débit en progression

Au-delà du choix d'adoption technologique des clients, ce décalage entre déploiement et abonnements s'explique par le fait que, pour le FTTH, les derniers mètres ne sont pas toujours couverts entre le point de mutualisation (PM) ou de branchement optique (PBO) de la fibre et la prise finale du logement. Une absence de raccordement qui relève de la priorité d'investissement

de l'opérateur. Lequel, en fonction de sa stratégie, va finaliser les raccordements de telles ou telles zones. De fait, il n'est pas rare que les foyers voient arriver la fibre dans leur rue et n'en profitent pas avant plusieurs mois.



Le déploiement du très haut débit, et les abonnements qui suivent, se font en toute logique au détriment des lignes haut débit (ADSL essentiellement). Leur nombre s'élève aujourd'hui à 22,45 millions contre 22,58 millions fin mars 2016 et 26,3 millions il y a un an. Mais sur l'année, le solde reste très positif avec 940 000 nouveaux abonnements haut et très haut débit. Un marché en croissance de 3,6%.

Lire également

[Très haut débit : la France toujours en queue de peloton en Europe](#)

[Orange met le FTTH au centre de ses développements](#)

[L'Arcep s'attaque enfin à l'ouverture du marché des entreprises](#)

Photo credit: [Point d'Appui National ANT](#) via [Visualhunt.com](#) / [CC BY](#)